▽ Exemples de travaux de rénovation ▷

L'OPAH ça marche !

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée par la Communauté de communes Rhône Crussol en 2018 pour accompagner les ménages éligibles aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), dans leur projet de rénovation, est prolongée en 2021 et 2022.

Propriétaires occupants ou bailleurs, n'hésitez plus, vous pouvez améliorer le confort de votre logement, réduire vos factures et valoriser votre patrimoine à moindre frais. **Renseignez-vous pour vos projets :**

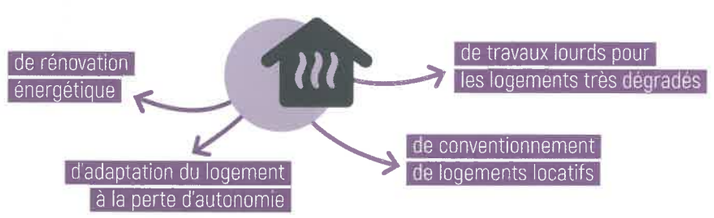

△ *Les élus et les agents de l'urbanisme lors de la signature du prolongement de L'OPAH Rhône Crussol jusqu'au 31 décembre 2022.*
Un partenariat entre l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), Rhône Crussol, Action Logement, les Communes de Guilherand-Granges et Saint-Péray et Procivis.

Coup de pouce pour la rénovation énergétique

Les subventions ont été renforcées pour les travaux de rénovation énergétique. Les propriétaires occupants peuvent ainsi bénéficier d'une aide allant jusqu'à 80% du coût des travaux, qui peut être encore bonifiée en fonction des caractéristiques du logement (passoire énergétique, rénovation très performante). Ainsi, sous certaines conditions, un projet de 30 000€ de travaux peut recevoir jusqu'à 25 500€ de subvention. Pour les propriétaires bailleurs, les subventions peuvent couvrir jusqu'à 100% des travaux pour un projet de 10 000€, sur les communes de Guilherand-Granges et Saint-Péray, 2 communes qui ont décidé de contribuer par des aides complémentaires.

Paroles de propriétaires

« L'isolation était inexistante et le chauffage électrique, un gouffre financier. Les travaux d'isolation des murs par l'intérieur et de la dalle en sous-sol, l'installation d'un poêle à granulés et le changement des huisseries sont terminés et on sent déjà le changement : plus besoin de climatisation en été ! Il ne reste plus que l'installation d'un chauffe-eau thermodynamique en août. Sur un montant total de 28 000€HT, l'Anah a subventionné 35% et Action-Logement 65%. Seule la TVA est restée à ma charge ainsi que les fenêtres et quelques frais annexes. Sans soutien financier, je n'aurais pas pu entreprendre ces travaux. »

▷ *M. G. , propriétaire depuis 2018 d'une maison ancienne en pierres à Cornas.*

« Il s'agit d'une maison à ossature bois dont les murs étaient très dégradés. Pour avoir 20° en hiver, il fallait mettre le thermostat à 30° ! J'ai été très bien conseillée par Aude Plumet de l'agence Urbanis. Une évaluation a été faite et les travaux ont suivi : isolation des murs et du vide sanitaire par l'extérieur, remplacement du simple vitrage par du double vitrage, installation d'une VMC et d'un poêle à bois. Ils sont terminés depuis janvier et le changement est énorme : j'utilise beaucoup moins la chaudière à gaz et le gain d'énergie est de 84 %. J'ai été remboursée à 100 % par rapport au devis initial, par l'Anah et Action-Logement. Seuls quelques surplus comme les gouttières ou rebords de fenêtres sont restés à ma charge. N'ayant pas de gros revenus, je n'aurais jamais pu me lancer dans de tels travaux. »

▷ *Mme C., propriétaire depuis février 2020 d'une maison datant de 1965, à Saint-Romain-de-Lerps.*

L'OPAH mode d'emploi

Prenez rendez-vous avec l'opérateur Urbanis, missionné par la Communauté de Communes Rhône Crussol afin **d'être conseillé** sur votre programme de travaux, **établir un plan** de financement prévisionnel intégrant les diverses aides, **obtenir** les financements, **être aidé** dans toutes les démarches nécessaires à la réalisation de votre projet.

PERMANENCES DE L'OPAH DANS LES COMMUNES

- Les 1er mardi de chaque mois en mairie d'Alboussière de 9h à 12h
- Les 2e et 3e mercredi de chaque mois au siège de la Communauté de communes Rhône Crussol de 13h30 à 17h
- Les 4e mardi de chaque mois en mairie de Charmes-sur-Rhône de 9h à 12h
- Le dernier mercredi de chaque mois en mairie de Saint-Péray de 9h à 12h.

À NOTER

L'OPAH VIENT À VOTRE RENCONTRE SUR LES MARCHÉS

Les Urbanis sera présent sur les marchés de :
Alboussière le 17 septembre - Saint-Péray le 22 septembre.

INFOS / CONTACT

Urbanis, en charge de l'accompagnement des projets OPAH :
07 60 17 21 29 - opah-rhonecrussol@urbanis.fr

D'autres accompagnements existent

LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE !

Le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat Rénofuté (SPPEH) est désormais en place ! Ce service gratuit pour les habitants, a été co-créé par la Communauté de communes Privas Centre Ardèche, la Communauté de communes Rhône Crussol et la Communauté de Communes Val'Eyrieux. Il vous propose des solutions : Réseaux d'artisans locaux agréé, accompagnement de projets, aides, primes... Votre rénovation est entre de bonnes mains !

▷ **Pour tout renseignement** *sur la rénovation énergétique des habitations, contactez le SPPEH au 04 84 79 11 23 ou par mail à centre07@renofute.fr !*
Ce dispositif est également soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

CONSEIL ARCHITECTURAL

visioperm@nences jusqu'au 30 septembre 2021
Vous construisez ? Vous rénovez ? Le CAUE de l'Ardèche propose des visioperm@nences architecturales pour vous guide en amont de votre projet, tous les mardis après-midi ainsi que les 2e et 4e vendredis matin du mois.

▷ ***Les rendez-vous*** *se prennent auprès du CAUE au 04 75 64 36 04*

PLUiH une concertation dynamique

Michel Mizzi, Vice Président en charge de l'urbanisme et les agents du service urbanisme de la Communauté de communes se déplacent dans toutes les communes afin de présenter la démarche du PLUih à l'ensemble des élus communaux.

Ces rendez-vous de terrain sont aussi l'occasion d'analyser les documents urbanismes existants dans les communes et de déterminer les attentes et les enjeux des élus municipaux en vue de l'élaboration de ce document d'urbanisme stratégique du territoire Rhône Crussol qu'est le PLUih.
En parallèle, des rencontres ont également été organisées sur les marchés et différents lieux de vie pour sensibiliser les habitants aux choix de développements futurs de la Communauté de communes. Présenter, expliquer, écouter et construire sont les axes forts de cette concertation qui s'est également exprimée à travers la réalisation d'une enquête ouverte à tous les citoyens dès l'âge de 16 ans. Celle-ci a permis de recueillir la vision de 400 personnes résidant dans les 13 communes de Rhône Crussol. Une synthèse de ces réponses est en cours.
La plateforme digitale debatomap vous permet également de faire remonter vos remarques et vos idées en matière de cadre de vie, de mobilité, d'habitat, d'environnement, d'économie, de loisirs etc.

▷ ***N'hésitez pas*** *à vous positionner sur rhone-crussol.debatomap.com.*